

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 23

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Campagne électorale.* — *Service de placement.* — *Lecture en classe.* — *Aux collègues anciens membres du Comité.* — *Places au concours.* — *Dans les sections : Yverdon.* — Genève : *TRIBUNE LIBRE : Reconstruction II.* — *S. G. T. M. et R. S. : Que c'est dommage!..* — Neuchâtel : *Enseignement pédagogique.* — Informations : *Cours de gymnastique.* — Divers : *Réforme orthographique.* — *Bibliographie.*

Partie pédagogique : Ch. Duc : *Juin.* — *Les hommes des cavernes.* — H. Jeanrenaud : *Fractions ordinaires.* — *Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CAMPAGNE ÉLECTORALE !

C'est une loi de la nature, mais une dure loi : celui qui veut devenir conseiller d'Etat, chef de service, inspecteur, régent à Bioley ou à Champtauroz est condamné à prendre la place de quelqu'un. Il entre en compétition avec des camarades, des amis. On se trouve 5, 10, ou 50 à désirer le même poste, parce qu'il faut gagner sa vie, ou améliorer sa situation.

Il n'y aura qu'un appelé : et chacun espère que ce sera lui. Dès lors un problème se pose. Comment faire pour assurer son élection ? Demont, quand il joue au jass, dit toujours : « Il y a deux manières : la bonne et la mauvaise. » Là aussi. On peut arriver seul au palier en repoussant les autres au bas de la rampe. On emploie pour cela trois grains de médisance, un seul de calomnie ; l'allusion discrète fait aussi son effet ; on dirige ceux qui veulent être renseignés vers ceux qui desserviront leur concurrent ; en bref, la loi de la jungle. Mais « ça ne prend » pas toujours. Et l'on voit parfois Untel rester sur le carreau pour avoir mal parlé d'un collègue.

Il faut penser à celui qui ne sera pas nommé. Un échec peut avoir de graves conséquences, et, sans aller si loin, il faut reconnaître qu'il est dur de rester sur une voie de garage. Alors, celui qui a échoué a assez de travail à faire sur lui-même pour accepter et reprendre courage. Il ne faut en aucun cas que la blessure qu'il porte ait été faite par la main d'un collègue ; que la rancœur ne se mêle pas à la déception.

Mais il n'y a pas que la loi de la jungle. L'homme à l'âme saine, celui qui aime ses collègues trouve en lui, et emploie les moyens que dictent le respect d'autrui et la conscience de la valeur de ses concurrents. Témoin ces deux faits :

Le syndic a dit à un jeune sans travail depuis trois ans :

« Vos collègues X. et Y. ont beaucoup de chances pour eux ; qu'en pensez-vous ? »

» — Prenez l'un ou l'autre, c'est égal : tous deux sont meilleurs que moi. »

On avertit une jeune collègue qu'il faut être calée en « ouvrages » pour obtenir la place qu'elle désire :

« — Eh bien, je leur donnerai les noms de celles de ma classe qui sont les plus fortes dans la branche !... »

Postulants ! réfléchissez... et choisissez !

M. B.

SERVICE DE PLACEMENT

Echange : Maître à l'École de Berne, passant ses vacances en famille à Grund près Gstaad, désire placer en échange en Suisse romande, pour 4-5 semaines, dès le 17 juillet, sa fille de 15 ans, étudiante en pédagogie, contre jeune fille aux études. Bons soins, vie de famille, leçons et conversation réciproquement assurés.

Adresse : Dr Arnold Jaggi, Seminarlehrer, Zwyszigstr. 31, Bern.

Professeur cherche pour son fils, étudiant de 17 ans, désireux de passer ses vacances en Suisse romande — 4-5 semaines, dès 17 juillet prochain — famille sérieuse qui pourrait assurer bons soins, leçons et conversation.

Adresse : Dr Fr. Kilchenmann, Seminarlehrer, Weierstr. 28, Wabern b. Bern.

LECTURE EN CLASSE

Le choix des livres à lire en classe par le maître n'est pas toujours facile : plusieurs collègues seraient reconnaissants d'être guidés et conseillés. La rédaction du *Bulletin* prie les maîtres et maîtresses qui ont quelque expérience en la matière de bien vouloir lui signaler les ouvrages particulièrement goûtés de leurs élèves, en indiquant l'âge auquel ils conviennent.

AUX COLLÈGUES ANCIENS MEMBRES DU COMITÉ S. P. V.

Le volume des procès-verbaux relatant les séances du Comité de 1921 à 1926 manque aux archives. C'est d'autant plus regrettable que pendant cette période, début de la S. P. V. réorganisée, d'importants sujets furent débattus. Le Comité serait reconnaissant à qui pourrait l'aider à rentrer en possession de ce volume.

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs : Essertines sur Yverdon (15 juin). Berolles ; Valeyres s/Ursins (19 juin).

Institutrices : St-Livres (15 juin). Ollon, Huémoz et Villars (19 juin).

Maîtresse semi-enfantine : St-Livres (15 juin).

DANS LES SECTIONS

Echallens. Lors de l'assemblée annuelle du 16 mai 1945, les collègues Zimmermann et Guichard, de Lausanne, exposèrent, avec une clarté et une impartialité remarquables, le projet de réorganisation de la caisse des retraites des fonctionnaires de l'Etat de Vaud.

La discussion animée qui suivit se concentra bientôt sur quelques points particulièrement désavantageux pour notre corporation, tel l'article reportant à 60 ans d'âge le droit à la retraite.

A l'unanimité, l'assemblée fit siennes les conclusions de la commission S. P. V. chargée d'étudier la question, et demanda expressément que tout soit mis en œuvre pour maintenir le statu quo sur ce point.

M. Mivelaz, président, remit, avec des paroles aimables, le diplôme de membre honoraire à notre collègue Gessenay, de Fey, qui a pris sa retraite en 1944. C'est un ami sincère et dévoué qui nous quitte. Modeste et avisé, il avait gagné l'estime de tous par sa tranquille bonhomie et son bon sens. Nous lui souhaitons l'heureuse et longue retraite qu'il mérite.

H. L.

GENÈVE

TRIBUNE LIBRE RECONSTRUCTION

II

A titre personnel, nous avons caressé l'espoir d'ouvrir un débat courtois en écrivant les lignes du premier article. Des encouragements ou des critiques nous sont parvenus, les uns indirectement, les autres de bouche à oreille... mais, hélas! personne n'a trouvé le temps ou le courage de prendre la plume.

Tant pis, nous préciserons encore notre pensée. Domaine des faits : nous ne retranchons rien de notre article ; il est resté en deçà de la réalité quant à l'activité de certains instituteurs qui admiraient beaucoup les régimes « d'ordre » en honneur dans les pays totalitaires. Epuration ? Nous ne demandons la tête de personne ayant toujours condamné les faiseurs de martyrs et dénoncé les faiseurs de faux-martyrs. L'école laïque, qui prend nettement position pour l'avènement de la démocratie et la mise en pratique de la morale chrétienne, s'ouvre assez largement à tous les éducateurs qui entendent aussi bien respecter la personnalité de leurs élèves que faire respecter la leur.

Hors de ce champ, conforme à l'esprit et à la lettre de notre Constitution, il faut que les collègues qui l'ont quitté aient la loyauté d'y revenir sans réticence, sans arrière-pensée ou de tirer eux-mêmes la conclusion qui s'impose. Il fut un temps où des éducateurs de gauche furent traqués, tenus en lisière ; ne parlons même pas des révolutions passées. Sans revenir à ces méthodes condamnables, nous estimons désirable l'attribution de classes de degré supérieur à des fonctionnaires qui se sont maintenus, avant 1939 ou 1944, sur le

terrain scolaire admis plus haut et défendus par les trois associations genevoises membres de la S.P.R. La rupture complète entre le département et le S.C.N.E.O. s'impose comme corollaire du respect de la légalité. Quant à ses membres, ils savent fort bien que nous les accueillerons dans toute la mesure où ils seront revenus à la manière suisse d'envisager notre mission; elle englobe autant de conceptions sociales, politiques, culturelles ou religieuses que l'on voudra pourvu qu'elles s'accompagnent de tolérance, de bonne volonté et d'adhésion de fait, sinon de cœur, au statut légal de l'Etat.

Nous aurons, je crois, pratiqué ces mêmes vertus en voulant oublier de sincères erreurs du passé; cependant, des crimes abominables furent commis sur des centaines de milliers d'innocents; on paraît ne les avoir découverts que depuis un ou deux trimestres, alors qu'ils étaient connus, sinon dans toute leur horreur, du moins dans leur réalité, depuis dix ans, vingt ans et plus sans avoir encouru la condamnation unanime de leurs régimes responsables que d'aucuns admiraient et cherchaient à introduire chez nous.

Trop de sang fut versé pour que nous ne parvenions pas à bâillonner une seule fois notre cœur.

G. B.

Nous précisons encore qu'il n'était pas dans notre intention de viser la direction actuelle de l'enseignement primaire, mais l'ancienne.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. et R.S.

QUE C'EST DOMMAGE !...

... pour vous, chers collègues, que vous n'ayez pas été plus nombreux au rendez-vous des Bastions d'il y a huit jours !

Car cette première promenade botanique à travers nos parcs a été un véritable enchantement pour les quelque vingt collègues qui ont suivi notre aimable autant que savant cicérone, M. le professeur R. Chodat.

Aussi, est-ce avec de tout autres yeux que nous nous promènerons dorénavant dans ces mêmes parcs et que nous y conduirons nos élèves.

Prochaine sortie : Visite du parc de La Grange (détails dans le *Bulletin* du 16 juin).

L. D.

NEUCHÂTEL

ENSEIGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Dans sa séance du 5 mai, le Comité central a de nouveau longuement examiné le problème de notre enseignement normal.

Toutes les sections lui ont fait parvenir leurs propositions. Celles du Val-de-Ruz, de Neuchâtel et de Boudry ont présenté un rapport établi en communauté de travail.

Les voix sont unanimes à déclarer que la préparation professionnelle du corps enseignant primaire neuchâtelois est insuffisante. Elle pêche aussi bien sur le plan culturel que sur celui des connaissances prati-

ques. C'est là une vérité banale pour notre association. Depuis bientôt un demi-siècle, elle ne cesse de réclamer la rénovation d'un enseignement pédagogique déficitaire et dépassé parfois de beaucoup dans la plupart des cantons suisses.

Sur ce point fondamental, du reste, les vues des autorités scolaires et des sphères gouvernementales concordent avec les nôtres.

Mais dès qu'il s'agit de trouver un remède à la situation, c'est la grande chamaille. Dans une série d'articles parus ici, il y a deux ans, j'ai passé en revue les nombreux projets de réorganisation des études pédagogiques soumis au Grand Conseil durant ces quarante dernières années. Aucun n'a trouvé grâce devant cette autorité. Si j'y reviens, c'est simplement pour rappeler que les solutions envisagées se ramenant soit à la création d'une école normale unique, soit à la centralisation d'une quatrième année d'études ont toujours échoué devant la digue puissante élevée par les défenseurs des sections pédagogiques communales. Les intérêts de clocher ont chaque fois eu le pas sur ceux de l'enseignement et rien ne permet de croire à un changement de ce fâcheux état d'esprit.

Sur le point qui nous occupe, les vues de nos sections ne sont pas uniformes ; mais aucune ne pose comme condition préalable le maintien des études dans les établissements régionaux. Elles restent ainsi dans la ligne des revendications que n'a cessé de soutenir la S. P. N.

Mais, ce point de départ étant acquis, il reste à s'entendre sur les moyens de remonter la cote de notre préparation professionnelle.

Les sections qui ont fait cause commune se bornent à demander une prolongation des études sans en fixer la durée.

Celle de *La Chaux-de-Fonds* est plus positive. Elle propose catégoriquement l'adoption du régime genevois qui exige comme on le sait, la possession du bachot comme titre de base. La préparation pédagogique y fait suite avec une période de stage rétribué. Elle déconseille, d'autre part, de prendre comme modèle l'organisation vaudoise avec son école normale unique.

Le *Vallon* se rallierait aussi éventuellement au principe du bachot ou « d'un titre équivalent », titre qui n'existe pas sur le marché et qui risquerait, si l'on venait à le créer, de ressembler fort à une vulgaire doublure de l'actuel brevet de connaissances.

Le *Locle* ne dit mot sur ce sujet ; il souhaite une extension de la culture générale et admettrait la sélection des candidats mais dans l'hypothèse d'une école normale unique.

Bref, il est nécessaire de nous mettre d'accord sur toutes les propositions et suggestions à présenter au département de l'Instruction publique. C'est dans cette intention que le Comité central réunira très prochainement rapporteurs et présidents de section.

Pour ma part, je vois dans la décision de nos collègues chaux-de-forniers la meilleure solution du problème. L'organisation genevoise aurait l'avantage de rehausser sensiblement le niveau des études pédagogiques tout en sélectionnant automatiquement les candidats : une première fois par l'examen du bachot ; une seconde fois par les épreuves

imposées aux bacheliers qui désirent se vouer à l'enseignement primaire. Elle contribuerait en outre à cette revalorisation de notre profession dont il a été souvent question dans de récentes discussions sur le sujet ici en cause. Enfin, ce serait le moyen de mettre un terme aux antagonismes qui ont fait obstacle jusqu'à présent à toute possibilité de réforme. L'Ecole normale cantonale disparaîtrait avec les sections communales, et devant cet holocauste général, toute voix discordante se tairait. Ainsi soit-il.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

COURS DE GYMNASTIQUE SCOLAIRE

pour la Suisse romande

Cours bilingue, à *Bienne*, du 16 au 20 juillet, pour l'athlétisme léger, les jeux, la natation et les exercices de campagne. Seront seuls admis à ce cours les maîtres de gymnastique et les instituteurs désignés par les départements cantonaux de l'Instruction publique et les sociétés de gymnastique d'instituteurs.

Cours de gymnastique pour garçons :

- a) A *Monthey* du 23 juillet au 4 août, pour les IIe et IIIe degrés.
- b) A *Nyon* du 30 juillet au 4 août, athlétisme léger, jeux, natation, exercices en campagne.
Le cours de Nyon est réservé aux instituteurs âgés de 40 ans et plus.
- c) A *Monthey* du 22 au 27 octobre (cours d'introduction du nouveau manuel).
- d) A *Lausanne* du 11 au 13 octobre. Ce cours français, allemand et italien traitera principalement l'enseignement du foot-ball et du basket-ball.

Cours de gymnastique pour filles :

- a) A *Clarens* du 23 juillet au 4 août, pour les IIe et IIIe degrés.

Cours d'introduction à la gymnastique pour filles :

- b) A *Genève* du 6 au 11 août.
- c) A *Fribourg* du 17 au 22 septembre. Ce cours de gymnastique pour garçons et filles est uniquement réservé aux sœurs-institutrices catholiques.

Remarques pour tous les cours : Seuls peuvent prendre part aux cours, les institutrices et les instituteurs diplômés et les candidats au brevet secondaire. Celui qui s'inscrit pour un cours doit se faire un devoir d'y assister ; en cas d'empêchement majeur, il avertira le directeur avant le début du cours. Les inscriptions des membres du corps enseignant qui n'ont pas encore suivi de cours seront d'abord prises en considération. Les indemnités sont les suivantes : indemnité journalière Fr. 6.—, indemnité de nuit Fr. 4.— et le remboursement des frais de voyage IIIe classe trajet le plus direct. Celui qui sans nuire à la marche du cours peut rentrer chaque soir à son domicile ne recevra pas d'indemnité de nuit, mais le remboursement de ses frais de voyage.

Les inscriptions doivent indiquer : le nom, le prénom, la profession, l'année de naissance, la localité où l'on enseigne, l'âge des élèves et l'adresse exacte. Ne pas oublier d'indiquer pour quel cours on s'inscrit.

Les inscriptions pour les cours d'été doivent être envoyées jusqu'au 12 juin à M. O. Kätterer, Bâle, Batterieweg 162, celles pour les cours d'automne jusqu'au 1er septembre à M. F. Müllener, Zollikofen, Berne. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à un maître de gymnastique de votre canton.

DIVERS

RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

Précisons : il s'agit de l'orthographe allemande. La *Schweiz. Lehrerzeitung* du 1er juin cite le rapport qu'a publié le *bund für vereinfachte rechtschreibung* à propos du 20e anniversaire de sa fondation (7 septembre 1924). Imprimé par l'imprimeur Stämpfli, à Berne, acquis aux idées de la «Ligue pour la réforme orthographique», ce rapport est dû à la plume de notre collègue Cornioley, de Berne, son président, et du Dr Haller, d'Aarau. La ligue compte actuellement 346 membres, dont 4 collectivités (la Conférence des maîtres zurichois des classes élémentaires, la Société cantonale des maîtres thurgoviens, la section d'Interlaken de la Société des instituteurs bernois et la section de Sargans de la Société des instituteurs saint-gallois). Durant la guerre, son effectif a sérieusement diminué ; mais elle espère pouvoir reprendre pleinement son activité et, par une propagande déjà recommencée, voir le nombre de ses membres s'augmenter. Les temps ne sont-ils pas propices aux réformes ?

La première réforme préconisée par la ligue fut, comme on l'a constaté dans la désignation de son titre, la suppression des majuscules des noms communs. Une tentative de généraliser cet usage, il y a quelque vingt ans, ne semble pas avoir eu grand résultat, même dans le monde commerçant : les dactylos auraient pourtant vu leur travail allégé par un emploi moins fréquent du second clavier. Mais la force de l'habitude !... Quelques livres furent imprimés conformément aux désirs de la ligue : nous ne croyons pas qu'ils furent nombreux. La campagne sera reprise, en y intéressant la presse, tant politique que pédagogique. Déjà quelques périodiques : la *Neue Aargauerzeitung*, le *Landschäftler* et la *Basellandschaftliche Zeitung*, le *Schulblatt* d'Argovie et de Soleure, la *Neue Schulpraxis* ont publié par-ci par-là quelques articles débarrassés des nombreuses lettres majuscules : aux membres de la ligue tout d'abord de montrer l'exemple dans tous leurs écrits.

L'action de la ligue pour être opérante doit aussi se manifester en Allemagne, la Suisse alémanique ne pouvant jouer cavalier seul dans le domaine linguistique. Il y a lieu de croire que les relations à ce sujet plus particulièrement ne vont pas tarder à se renouer : la reconstitution du matériel d'enseignement détruit, l'établissement d'une littérature expurgée de la politique rendront facile l'adoption des réformes préconisées. Voilà un beau champ d'activité en perspective.

La ligue trouvera d'ailleurs un terrain déjà préparé. L'an dernier, le ministre de l'Intérieur du Reich publia une ordonnance réglementant l'orthographe et y introduisant des réformes. Ainsi tous les *ph*, *rh* et *th* sont remplacés par *f*, *r* et *t* (Filosofie, Grafik, Rabarber, Katarr, Tron, Teater), ce que la ligue salue avec empressement, puisqu'elle préconisa cette suppression voilà 10 ans déjà. L'écriture des mots français, anglais ou d'autre origine est aussi régularisée ; dorénavant on écrira : Tambur, Tur, Niwo (niveau), Plato (plateau, qu'il serait préférable d'écrire Platto, puisqu'on le prononce bref comme Platte), Träner (traîner), Schofför, Likör, Frisör. Il paraît que ces mots français, qui pour nous prennent de ce fait une forme franchement comique, sont entrés si profondément dans la langue qu'ils ne peuvent être remplacés par d'autres d'origine germanique. Une autre réforme consiste dans la suppression dans le corps d'un mot composé d'une 3e consonne semblable : *Bettuch* (au lieu de *Bettuch*), *Schiffahrt* (*Schiffahrt*), ce qui est déjà le cas, mais aussi *fettriefend*, *stickstoffrei*, etc. Il semble que cette ordonnance ne fait là que ratifier un état de fait. Elle réglemente la coupure des mots au bout de la ligne ; mais cela concerne plus spécialement les dactylos et les typos.

L'emploi des virgules fait aussi l'objet de tolérances qui ne sont pas approuvées par la ligue, dont le mot d'ordre est *simplification* et non *altération* (*vereinfachung* aber keine *verwilderung*).

BIBLIOGRAPHIE

La Société romande des Lectures populaires vient de publier deux nouveaux ouvrages :

Pipetta de Giovanni Anastasi et

Le Nord est pire de René Gouzy.

Les lecteurs de toute la Suisse romande verront reparaître avec un plaisir tout particulier ces deux ouvrages qu'on ne trouvait plus guère en librairie.

Le roman tessinois de Giovanni Anastasi est d'une fraîcheur exquise ; d'un ton simple et agréable, il ravira lecteurs et lectrices.

Quant à l'œuvre de René Gouzy, elle a déjà passionné le public lors de sa parution voici de nombreuses années ; ce récit d'exploration au Pôle est construit avec un art remarquable, et l'on ne se détache plus de l'héroïne une fois le roman commencé.

La Société romande des Lectures populaires a eu, une fois de plus, la main heureuse dans le choix des volumes qu'elle met chaque saison à la disposition des lecteurs romands amateurs de lectures distrayantes et plaisantes, mais irréprochables et pouvant être mises entre toutes les mains.

Rappelons que le moyen le plus simple, et surtout le plus avantageux de se procurer des ouvrages est de devenir membre de la « Société romande des Lectures populaires ». Il suffit de verser la somme de Fr. 5.— à son compte de chèques H. 1761. Pour ce montant, vous recevrez non seulement les deux ouvrages ci-dessus, mais encore les deux romans qui seront publiés cet automne. Quatre volumes par an pour Fr. 5.— : seul, le fait que la Société romande des Lectures populaires ne poursuit aucun but lucratif mais reçoit une modeste subvention de la Confédération, lui permet la publication d'œuvres de qualité à un prix aussi avantageux.

Sous le titre « Le plaisir de lire », la Société romande des lectures populaires publie son 21e rapport annuel. Nous y trouverons rappelé le but de cette institution : « Lutter contre les publications malsaines par la diffusion d'œuvres d'une réelle valeur littéraire, à la fois attrayantes et instructives, empruntées aussi bien aux auteurs étrangers qu'aux auteurs nationaux. » Subventionnée modestement par la Confédération elle ne poursuit aucun but lucratif ; elle vit par les cotisations annuelles de ses membres (2 fr.) et les abonnements (3 fr.). Les deux volumes sus-indiqués constituent les 61e et 62e de la collection déjà parue. Deux ouvrages paraîtront encore cette année, dont un roman inédit de Berthe Vuillemin. Le Comité, présidé par M. Aubert, inspecteur scolaire à Lausanne, compte onze membres, parmi lesquels nous trouvons notre collègue Baumard, de Genthod, et M. Ed. Baumgartner, inspecteur scolaire à Bienne. Notre ancien collègue, A. Pahud (Baumont 7, Lausanne), fonctionne comme secrétaire administratif.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

JUIN

Juin est le mois des belles couleurs. De quel charme se revêtent les promenades scolaires au travers des bois fleuris d'aspérules, d'orchidées et d'épervières, de luzules, ou le long des prairies piquées de teintes diverses, carmin des trèfles, rose des sainfoins, bleu des luzernes et violet des sauges, avec le jaune toujours lumineux des composées ! Et par-dessus toutes ces plantes, des zygènes aux ailes couleur d'acier barrées de cramoisi, des cétoines ou des carabes d'un vert doré, des coccinelles rouges et noires, sans parler du monde extrêmement varié des papillons ! Laissant parfois de côté le raisonnement, l'éternelle chasse aux pourquoi et aux comment, il faut savoir admirer sans réserve. Pensons à ces riches Anglais qui font planter chez eux toutes les espèces communes de nos prés, myosotis et crépides, renoncules, sauges, sainfoins et trèfles, pour avoir ce que nous oublions parfois d'admirer : une *prairie suisse* (*a swiss meadow*).

Cette année, chaude et sèche jusqu'à présent, nous permet d'observer plus tôt qu'à l'ordinaire la dissémination des plantes par le vent. Il est utile — et facile aussi — de faire collectionner un bon nombre de variétés de ces fruits pourvus d'appareils de vol. Il y a deux ou trois jours, en pleine ville de Lausanne, des dames s'écriaient : « Il neige ! » En effet, des milliers de flocons argentés, soyeuses enveloppes des graines de *Peuplier blanc* (*Populus alba*) flottaient dans l'air, emportés par un vent léger. On peut classer ces fruits en akènes surmontés d'une *arête plumeuse* (clématite, pulsatille) ; akènes munis d'une *aigrette* en forme d'entonnoir plus ou moins ouvert, tantôt sessile (Epervière, Laiteron, Cirses, etc.), tantôt pédonculé (Dent-de-lion) ; *samares* entourées d'une aile circulaire (orme) ou *samare double* dont chaque partie est munie d'une portion d'hélice (érable) ; la samare simple du frêne n'est pas très différente de la graine du sapin, toutes deux sont destinées à se visser dans l'air en tombant ; fruits entourés d'une *bourre soyeuse* ou *cotonneuse* (saules, peupliers), etc.

Un autre mode de dissémination des graines, peu connu, ne doit pas être oublié : c'est le transport par les fourmis. Ce phénomène porte le nom de *myrmécochorie*. Je viens de le voir dans mon jardin : depuis quelques jours, des fourmis brunes transportent avec beaucoup de soin dans leur caverne, sous une des grosses pierres de la rocaille, des graines d'*Adonis vernalis*. Elles en extrairont des matières nutritives, graisses et sucres, mais comment ? Feront-elles d'abord germer ces graines ? Pour le moment, je l'ignore. Voilà un champ d'observation très captivant ; certains élèves ne manqueront pas de s'y intéresser.

Apprendre aux élèves à connaître l'*Epervier* (*Accipiter nisus*). Il faut se rappeler que c'est un rapace de petite taille (son poids est à peine le quart de celui d'une Buse variable) ; on ne le voit que rarement planer en terrain découvert, c'est un oiseau de forêt aux ailes arrondies et à la queue assez longue. Gris ardoisé en dessus, blanchâtre en dessous, finement rayé de brun en travers, teinté de roux sur les flancs et aux

côtés du cou. La femelle a les couleurs moins vives que le mâle, mais elle est plus grande (un bon tiers en plus). Pieds pourvus d'un doigt moyen très long, pour retenir et immobiliser les petits passereaux dont il se nourrit.

Réponses. I. Les diverses formes de l'espèce *Viola odorata* L. (Violette odorante) croissent à l'ombre ; les formes de *Viola hirta* L. (Violette hérissée), espèce très polymorphe, à fleurs tantôt plus bleues, tantôt plus violettes ; généralement velues, comme l'indique leur nom spécifique, croissent de préférence dans les lieux ensoleillés ; elles sont sans odeur.

II. Le *Lamier tacheté* (*Lamium maculatum* L.) à fleurs rouges, le *L. blanc* (*L. album* L., rare, seulement à La Côte) et le *L. jaune* (*Galeobdolon luteum* L.) ressemblent aux orties par leur feuillage, mais si elles sont dédaignées par le bétail, cela peut provenir aussi bien de leur odeur désagréable que de ce mimétisme protecteur.

III. Le *Lampyre* ou Ver luisant (*Lampyris noctiluca*) et les *Carabes* (doré et sylvestre) sont d'utiles auxiliaires des jardiniers ; ils détruisent beaucoup d'escargots et de limaces, surtout des petites espèces, plus difficiles à déceler que les grandes.

IV. Le *Faucon crécerelle* (*Falco tinnunculus*) aux ailes longues et pointues, qui chasse et plane au-dessus des campagnes découvertes, s'arrête parfois en battant des ailes, comme suspendu en l'air à une certaine hauteur. C'est un destructeur de souris. Dans nos campagnes vaudoises, on comprend souvent la Crécerelle et l'Épervier, passablement différents, quoique à peu près de même taille, sous l'appellation vulgaire de « cribllette ». Nous reviendrons sur cette confusion dans un autre article.

Quatre questions nouvelles. — 1. Quel est ce passereau que beaucoup de gens appellent « oiseau de la pluie » ? — 2. En faisant les foin, le paysan découvre parfois, sans le vouloir, un nid installé dans un creux du sol, et contenant cinq œufs d'un bleu verdâtre. Quel passereau les a pondus ? — 3. Le Liondent et la Dent-de-lion sont-ils une seule et même plante ? — 4. Citez une fleur qui s'épanouit à 8 heures du matin, et une autre à 8 heures du soir.

Erratum. Une erreur de copie nous a fait dire (quel dommage !) dans notre précédent article, que les antennes de la femelle hanneton sont à 10 lamelles. C'était six qu'il fallait écrire. Les antennes de la femelle sont d'ailleurs passablement plus petites que celles du mâle.

Ch. Duc.

LES HOMMES DES CAVERNES

En 1918-19, l'Éducateur avait publié la traduction d'un récit écrit en allemand qui présentait d'une manière vivante l'existence des hommes des cavernes. Plusieurs jeunes collègues — qui ont gardé un lumineux souvenir de ces leçons de leur enfance — nous ont demandé de redonner dans notre journal cette introduction à l'enseignement de l'histoire. Nous leur donnons satisfaction dès aujourd'hui après avoir allégé le texte.

Chaque paragraphe contient les éléments d'un entretien qui ne doit pas être trop long.

Notre pays autrefois. Il y a des milliers et des milliers d'années, notre pays était beaucoup plus froid que maintenant. Le ciel était toujours gris et il neigeait souvent, surtout sur les montagnes. Toute cette neige entassée se serrait et formait d'énormes blocs de glace ; ces glaciers glissèrent lentement sur les pentes et recouvrirent tout le plateau suisse et même le pays situé plus loin que le Jura. La terre n'était plus visible ; aucune plante ne pouvait vivre dans cette glace, donc aucun animal, pas même le plus petit insecte ne paraissait dans cet immense désert gelé.

Puis, le soleil se montra plus souvent ; pendant quelques journées chaudes, les neiges fondirent ; ici et là, on vit apparaître la terre noire ou brune ; sur ce sol humide, verdirent bientôt quelques mousses, des pierres se couvrirent de lichens jaunâtres, comme on en voit aujourd'hui encore à la montagne. Les jours ensoleillés devinrent toujours plus nombreux, les glaciers reculèrent peu à peu. Des herbes poussèrent, puis des bouleaux à l'écorce blanche. Des animaux purent trouver de la nourriture ; c'était le renne, le bouquetin, le cerf géant, l'ours, le lion des cavernes, l'aurochs, le loup, le renard.

Comme la chaleur augmentait encore, les glaciers n'occupèrent plus que le fond des vallées. Le pays se couvrit de forêts peuplées de lièvres, de chevreuils, de petits rongeurs et aussi de grands animaux sauvages comme on n'en voit plus aujourd'hui. C'est à ce moment-là que les premiers hommes arrivèrent dans notre pays. Ils recherchaient les endroits où le gibier abondait et s'installaient dans des trous de rochers. Ces hommes ressemblaient aux sauvages qui vivent de nos jours dans les contrées reculées de l'Afrique. Ils vivaient par petits groupes et tous obéissaient fidèlement aux ordres d'un chef.

Arrivée des premiers hommes. Un jour arriva au pied du Salève, la montagne qui domine Genève, une petite troupe formée de sept hommes, huit femmes et de nombreux enfants joyeux et turbulents. Le chef marchait en tête ; il se frayait avec peine un chemin à travers l'épaisse forêt. Il remarqua un endroit où les arbres et les fourrés étaient un peu moins serrés ; il s'y dirigea, gravit une petite pente et se trouva en face d'une paroi de rocher. Il s'arrêta et sourit. Il connaissait l'endroit, car il l'avait vu une fois dans une de ses grandes chasses. « Nous y voilà ! s'écria-t-il tout joyeux, c'est là que nous allons demeurer » et il montrait, au pied de la roche, une grande ouverture. C'était l'entrée d'une grotte.

Les hommes des cavernes explorent la grotte. Les femmes et les enfants, fatigués du voyage, s'étendent sur le sol ; les hommes s'approchent de la caverne avec prudence, car un ours est peut-être caché à l'intérieur. Le chef entre ; mais il n'y voit goutte, il recule aussitôt, prend une branche et l'allume au feu qu'une femme porte dans un vase de terre grossière. Maintenant, il y voit clair ; la grotte est si haute qu'il peut se tenir debout. Mais il trébuche sur le sol inégal, met le pied dans une flaque profonde, heurte une grosse pierre. Un bloc de rocher obstrue le passage. Les parois tout humides brillent aux rayons de la

lumière, des filets d'eau ruissellent de toutes parts, des courants d'air froid soufflent du fond et des côtés.

— Tout cela va changer, dit le chef, dès que nous aurons allumé le feu.

— Oui, c'est là que nous allons demeurer, disent les hommes en sortant.

Alors les enfants poussent de grands cris de joie en gambadant aux alentours. Les femmes sont bien contentes de ne pas se remettre en route.

PARTIE PRATIQUE

FRACTIONS ORDINAIRES

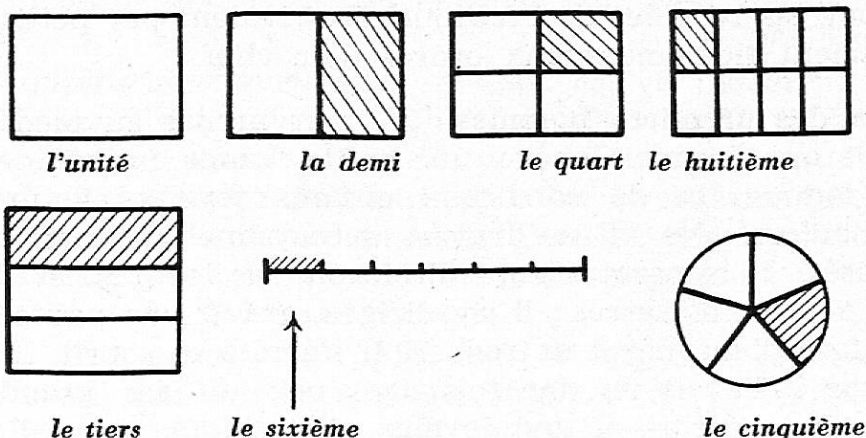
Ces notes sont destinées à montrer comment on peut conduire une étude sommaire des fractions ordinaires, telle qu'elle est proposée pour des enfants de onze ans, dans notre programme vaudois de 3^{me} année du degré intermédiaire.

1. Notion du dénominateur :

Chaque enfant a une feuille de papier rectangulaire : notion de l'entier ou unité. On la plie en deux : la demi. Une autre feuille de même format est pliée en quatre ; on hachure un quart. Idem avec une feuille pliée en huit : un huitième. (Dans cette première étude, on ne dépassera pas le dénominateur 10.)

Découpez une demi, un quart et un huitième et comparez ces fractions. Explication du mot fraction.

Dessins dans le cahier :

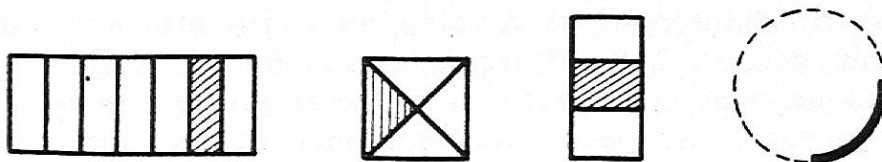


Apprenons à écrire le nom de ces fractions :

une demi	$\frac{1}{2}$	un tiers	$\frac{1}{3}$
un quart	$\frac{1}{4}$	un cinquième	$\frac{1}{5}$
etc.		un dixième	$\frac{1}{10}$

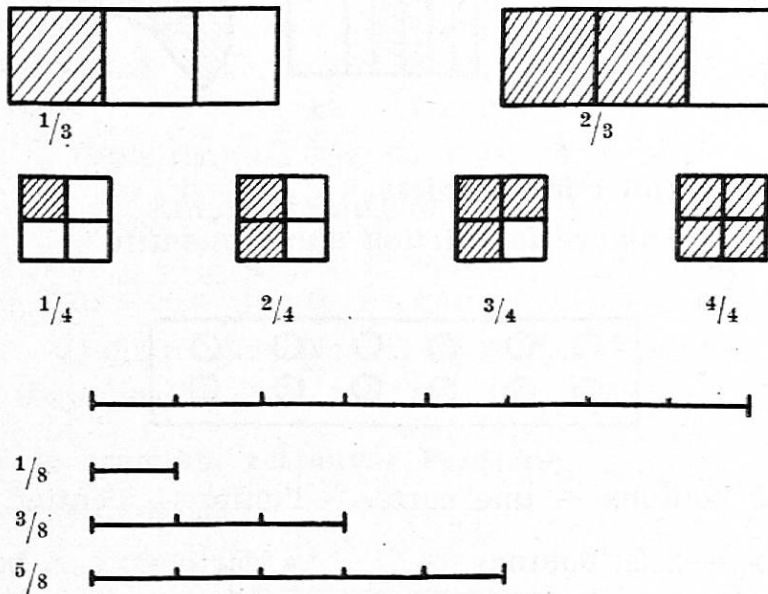
Le *dénominateur* indique en combien de parties égales on a divisé l'entier.

Lire les fractions suivantes :



On peut varier la forme de l'entier sans cependant, dans ce début, arriver à la notion que l'entier peut être une collection d'objets, représentation qui viendra plus tard.

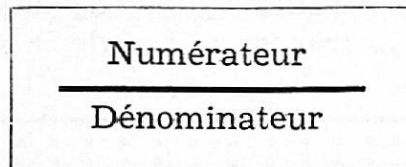
2. Notion du numérateur :



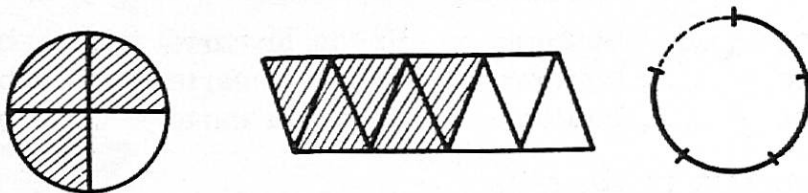
Apprenons à écrire le nom de quelques fractions :

$\frac{2}{3}$ = deux tiers $\frac{8}{10}$ = huit dixièmes
 $\frac{4}{9}$ = quatre neuvièmes $\frac{7}{8}$ = sept huitièmes

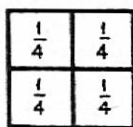
Le *numérateur* indique combien on prend de parties égales.



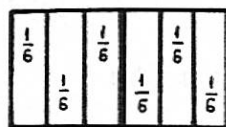
Lire les fractions suivantes :

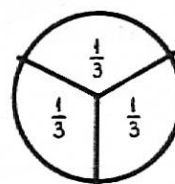


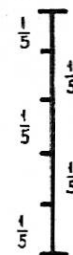
3. L'entier vaut :

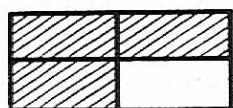


quatre quarts









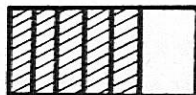
$\frac{3}{4} + ? = 1$



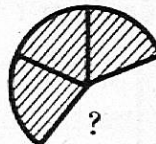
$? + ? = 1$



$? + ? = 1$

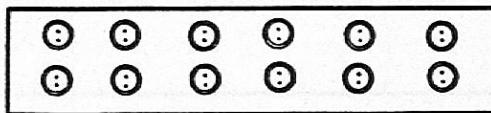


$? + ? = 1$



4. L'entier est une collection d'objets.

Prendre la fraction d'une quantité



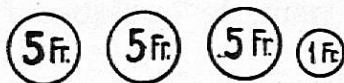
12 boutons — une carte — l'unité — l'entier.

$\frac{1}{2}$ carte = boutons

$\frac{1}{6}$ carte = boutons

$\frac{1}{4}$ carte = boutons

$\frac{1}{3}$ carte = boutons



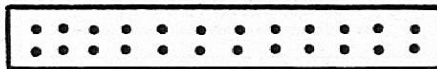
16 francs = l'entier

$\frac{1}{4}$ de la somme = francs

$\frac{1}{8}$ de la somme = francs

$\frac{1}{2}$ de la somme = francs

$\frac{1}{10}$ de la somme = francs



24 boutons = l'entier

$\frac{1}{3}$ de la carte = boutons

$\frac{2}{3}$ de la carte = boutons

$\frac{1}{4}$ de la carte = boutons

$\frac{3}{4}$ de la carte = boutons

$\frac{1}{6}$ de la carte = boutons

$\frac{5}{6}$ de la carte = boutons

Exercices concrets et abstraits.

Prendre le $\frac{1}{3}$ puis les $\frac{2}{3}$ de : 18 m., 48 m., 150 m., 270 m.

Prendre le $\frac{1}{4}$ puis les $\frac{3}{4}$ de : 20 l., 60 l., 200 l., 320 l.

etc.

La semaine



1 jour = fraction
de la
3 jours = semaine

5 jours = fraction
de la
6 jours = semaine

L'entier mesure :

	$\frac{1}{3}$	$\frac{2}{3}$
12 cm.	? cm.	? cm.
18 cm.	? cm.	? cm.
48 cm.	? cm.	? cm.
72 cm.	? cm.	? cm.

(Voir manuel Nos 90 à 94, page 122)

Entier : le mètre = 100 cm.

$\frac{1}{2}$ m. = cm.	$\frac{1}{8}$ m. = cm.	$\frac{2}{5}$ m. = cm.
$\frac{1}{4}$ m. = cm.	$\frac{3}{4}$ m. = cm.	$\frac{7}{10}$ m. = cm.

(Voir manuel Nos 96 et 97, page 122.)

(Problèmes d'application 102, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112)

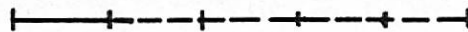
5. Connaissant la fraction, retrouver l'entier.

a) le numérateur est 1.



4 boutons sont le tiers de la carte entière. Combien de boutons la carte contient-elle ?

$\frac{1}{5}$ m.



$\frac{1}{5}$ m. coûte 40 ct. — 1 m. coûte ?



Ces cerises représentent le $\frac{1}{9}$ de ce que Paul a mangé. Combien a-t-il mangé de cerises en tout ?



J'ai lu 95 pages de ce livre, soit le $\frac{1}{4}$. Combien ce livre contient-il de pages en tout ? Combien de pages reste-t-il à lire ?

Exercices abstraits.

$\frac{1}{5}$ d'une somme vaut 18 fr. Combien vaut la somme entière ?

Idem avec $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{9}$, $\frac{1}{10}$.

$\frac{1}{4}$ m. de ruban coûte 50 ct. Que coûte 1 m. ?

Idem avec $\frac{1}{3}$ m., $\frac{1}{8}$ m., $\frac{1}{10}$ m.

Problèmes :

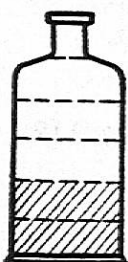
1. Dans une classe, il manque 7 élèves soit $\frac{1}{5}$ de l'effectif. Quel est l'effectif de la classe ?

2. En achetant un cahier de 25 ct., j'ai dépensé $\frac{1}{8}$ de ce que je possédais. Combien avais-je sur moi ?

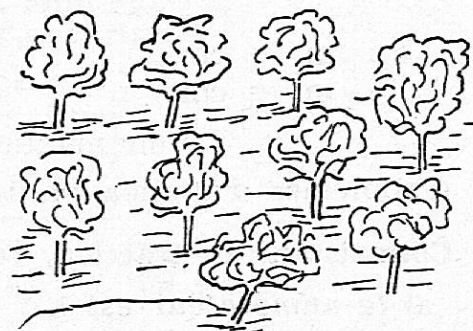
3. Si $\frac{1}{5}$ m. de drap coûte 15 francs, quelle est la valeur du mètre ?

4. J'ai vendu le $\frac{1}{6}$ d'une caisse d'oranges, soit 36 oranges. Combien la caisse contenait-elle d'oranges ?

b) *Le numérateur est différent de 1.*



Les $\frac{2}{5}$ de ce flacon sont 4 dl. Quelle est la contenance du flacon ?



Ces arbres représentent les $\frac{3}{8}$ du verger. Combien le verger entier contient-il d'arbres ?

Exercices abstraits.

Les $\frac{3}{4}$ d'une somme valent 24 fr. Combien vaut la somme entière ?
Idem avec 180 fr., 480 fr.

Les $\frac{4}{5}$ d'une pièce d'étoffe mesurent 60 cm. Que mesure la pièce entière. Idem avec 80 cm., 1 m. 20.

Problèmes :

1. Pour les $\frac{2}{3}$ d'un coupon d'étoffe, j'ai payé 42 francs. Quelle était la valeur du tiers du coupon, puis du coupon entier ?

2. Un marcheur a parcouru 517 m. qui représentaient le $\frac{1}{7}$ du trajet qu'il a à faire. Quelle distance lui reste-t-il à parcourir ?

H. Jeanrenaud.

LES LIVRES**JEUX DE FEINTES, JEUX AMUSANTS ET JEUX DE SOCIÉTÉ**

Livre de jeux publié par l'Association suisse de gymnastique féminine aux Editions du Griffon, Neuchâtel. Prix Fr. 1.60.

Ce livre, qui contient la description de 100 jeux, s'adresse à tous ceux qui s'occupent d'éducation physique. Il sera d'une grande utilité au corps enseignant primaire et secondaire, ainsi qu'aux maîtresses des classes enfantines ou gardiennes, en leur donnant des idées nouvelles pour leurs leçons de gymnastique et pour toutes les occasions où ils seront appelés à occuper et divertir leurs élèves (courses, réunions amicales, etc.).

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 6 41 37

Pour être vraiment bien, faites un essai à cet hôtel rénové. Tout confort. Salle pour société. Cuisine renommée. **Dortoir moderne avec douche.** Consommations de 1^{er} choix

Lac Retaud 1700 m. Tél. 6 41 43 **Alfred GISCLON**
chef de cuisine

Les plus belles excursions au pied de hautes montagnes. Floraisons superbes. But de sortie pour écoles. **Dortoir**, arrangement pour soupe, couche et petit déjeuner, rafraîchissements de choix, barque et jeux. **E. R. REINHARD, propr.**

231

TOUR DE GOURZE 930 m. d'altitude

La course classique. Belvédère idéal, accès facile; gares Grandvaux ou Puidoux. 1 heure de tranquille promenade sous-bois (Trace jaune). Auberge (reconstruite depuis l'incendie) au sommet; soupe 50 ct., thé 40 ct., café, limonade, vin. Restauration chaude et froide.

254

Se recommande: **Famille BANDERET**, Téléphone 4 22 09, sous Gourze

Schul

V A L D' A N N I V I E R

Ascension de la Beila Tola — Vue générale sur toutes les Alpes valaisannes — Prospectus — Bureau de renseignements — **St Luc**

BUFFET DE LA GARE - LAUSANNE

**Prix spéciaux
pour courses d'écoles**

André Oyex

240

Cabane-Restaurant

BARBERINE S. CHATELARD (VALAIS)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but pour excursions, pour écoles. Soupe, couche sur paille, café au lait: fr. 2.50 par élève, arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire, bateau, à 10 minutes du Barrage de Barberine. Se recommande:

M^{me} JEAN LONFAT, MARÉCOTTES

247

Tél. 6.58.67

CHALET-RESTAURANT

de la

MATHOULAZ

Promenade préférée des familles et des écoles

Charcuterie de campagne

Bonne restauration - Tél. 7 51 14

Glauser Charles et Fils, Champvent

257

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

ANZEINDAZ

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 180 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE: GRYON 53147

245

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoire ouvert toute l'année. Grand dortoir.

236

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

P. ROUILLER

Nouvelle Pension-Restaurant „Les Rosaly“ SUR Les Paccots
Tél. 5.90.60

Pour courses scolaires, dortoir 30 à 40 places. Endroit idéal pour un séjour.

Pour tous renseignements: **Famille Sarbach**

249

L'endroit idéal pour vos courses d'école...

La Vallée des Ormonts

Nombreux buts d'excursions au pied des hautes montagnes.

*Chemin de fer **Aigle-Sépey-Diablerets.***

Tarif spécial pour écoles. Sur demande, en cas de participation suffisante, organisation de trains spéciaux.

Le plus beau but pour votre course d'école:

Champéry (1055 m.) -

Planachaux (1800 m.)

*Chemins de fer **Aigle-Monthey-Champéry.***

*Téléférique **Champéry-Planachaux.***

Tarifs spéciaux pour écoles.

242

Viennent de paraître

André LUGEON

Chef de la Station cantonale de culture maraîchère de Marcelin sur Morges
Président de l'Union Maraîchère romande

La culture des légumes

Un volume in-8° carré relié, sous couvre-livre en couleurs, 280 pages, illustré de 153 photos en hors-texte sur papier couché, de 3 figures dans le texte et de nombreux tableaux récapitulatifs.
Fr. 7.50.

L'auteur de cet ouvrage d'ensemble est un praticien ; il a cherché à raisonner le travail des cultivateurs pour leur permettre l'adaptation de leurs méthodes aux conditions variables de notre pays. Il examine le choix des sols, leur préparation, leur fumure, les semis et le repiquage, les différentes cultures, y compris les fraises et les pommes de terre, la lutte contre les parasites, etc. Un calendrier des travaux de saison complète ce volume.

DORNER W. Chef des Laboratoires de l'Union laitière vaudoise à Lausanne,
DEMONT P. et **CHAVANNES D.**

Microbiologie laitière

2e édition.

Un volume in-8° cartonné, avec 52 figures en hors-texte, Fr. 5.—.

Voici, exposés clairement, les principes de la microbiologie générale dont l'importance primordiale est reconnue aujourd'hui pour l'industrie laitière, spécialement en fromagerie. Un aperçu de la technique microbiologique donne une idée des procédés de recherche utilisés par des bactériologistes.

FAES H., STAEHELIN M. et **BOVEY P.**

La défense des plantes cultivées

Un volume in-8° relié demi-toile, avec 384 illustrations, dont 314 photos en hors-texte sur papier-couché et 8 planches en couleurs, Fr. 10.—.

C'est une mise au point pratique de la lutte contre insectes et champignons nuisibles aux cultures, contre les maladies et affections non parasitaires et des nouveaux procédés et produits utilisés en Suisse. Richement illustré, ce manuel rendra de signalés services aux viticulteurs, arboriculteurs, agriculteurs, maraîchers et amateurs.

AUBERT P. Chef du service d'arboriculture au domaine de Caudoz et
LUGEON A. Chef de la Station cantonale d'arboriculture de Marcelin sur Morges

Arboriculture fruitière moderne

2e édition, revue et augmentée.

Un volume in-8° carré relié demi-toile, avec 242 illustrations dont 167 photos hors-texte, Fr. 7.—.

Les auteurs ont procédé à une minutieuse révision, remanié et complété les pages sur l'application et la technique des traitements, les fumures et le rendement des cultures commerciales ; une table alphabétique a été ajoutée. Ce volume est le conseiller indispensable pour la solution pratique de toute question intéressant les arboriculteurs, les campagnards, les commerçants et les amateurs.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE

Brienzer Rothorn

Altitude 2351 m.

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique
Ouverture de la saison : 23 juin 1945
Fermeture de la saison : 16 septembre 1945

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge

Brienz-Rothorn-Kulm Simple Fr. 3.25 Retour : Fr. 3.30
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM

Potage et pain	Fr. -.85
Café simple avec pain	Fr. 1.10
Café complet	Fr. 1.75
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.30
Simple, mais bon dîner ou souper	Fr. 3.20
Gîte dans le confortable dortoir : matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.—
	Plus service 10%

Prix global pour : dîner, logement dans dortoir,
café complet et service seulement Fr. 6.20

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÈNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails !

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN
Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM
Tél. Brienz 2 80 54

MONTREUX, 16 juin 1945

LXXXI^e année — N° 24

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



*Les questions financières sont toujours plus ardues,
qu'il s'agisse de placer des fonds
ou d'en emprunter.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les
renseignements que vous pourriez désirer dans ce domaine.*

N'hésitez pas à nous consulter!

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE NYON AIGLE MORGES

Capital-actions et réserve: Fr. 195 000 000

219

Cours de vacances de langue allemande

organisés par l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de St-Gall,
à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall.

Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne,
40 % de réduction sur l'écolage et de 50 % sur les tarifs des C. F. F.

1. Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs

(16 juillet-4 août.) Ces cours et conférences correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des Universités de la Suisse française et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Examen final avec remise d'un certificat officiel de langue allemande. Promenades et excursions. Prix du cours: Fr. 50.—. Prix réduit: Fr. 30.—.

Une liste des pensions est à disposition.

2. Cours de langues pour élèves

(juillet-septembre.) Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et sont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la **Direction des Cours officiels d'allemand: Institut sur le Rosenberg, St-Gall.**

251

CROISSANT D'OR

MARQUE DE QUALITÉ



EXCELLENT POUR TARTINER
SE TROUVE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

261

RESTAURANT LAUSANNOIS

Téléphone 2 31 30 Rue Haldimand

Pas d'orchestre sensationnel, mais un as... comme chef de cuisine.

Repas à partir de Fr. 4.-.
Spécialité: Hors-d'œuvre

226

R. GRUBER

Trois livres à lire

Emile MAGNE

LES PLAISIRS ET LES FÊTES EN FRANCE AU XVII^e SIÈCLE

220 pages, avec 12 illustrations hors-texte

Charles POMARET

UN VRAI CHEF D'ÉTAT: MONSIEUR THIERS

L'œuvre de l'homme qui, après 1870, libéra la France

Charly CLERC

ENTRE LES ALPES ET LE RHIN

Un panorama de la littérature contemporaine outre-Sarine

253

Parus aux Editions de la Frégate. Genève



Jeune instituteur bernois

cherche l'occasion pour se perfectionner dans la langue française.

On est prié de s'adresser à Anton Leuenberger, Lehrer,
Fraubrunnen, Kt. Bern.

259

LA VIE SAUVAGE *Une collection passionnante*

Charles VAUCHER: CHAMOIS

Un vol. 142 pages, illustré de 58 photos de l'auteur

« *C'est toute la vie de l'Alpe qui passe dans ces pages* »

Dr Arnold PICTET

EPISODES D'HISTOIRE NATURELLE AU PARC NATIONAL

263. 1 vol. de 156 pages, illustré de 48 photographies

« *La vie sauvage dans notre beau Parc National des Grisons* »

EDITIONS DE LA FRÉGATE. GENÈVE



ECHANGE PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ DE JUILLET-20 AOUT

Instituteur de Suisse allemande, chef d'une colonie de vacances cherche à placer son fils (qui désire se perfectionner dans la langue française) dans bonne famille de la Suisse romande en échange contre jeune fille ou fillette. Adresser offres sous **chiffre L. 3830 Y. à Publicitas Berne.**

258

Pédagogues, instituteurs!

NAVILLE & C^{IE}

vous fourniront:

TOUS LES LIVRES dont vous avez besoin, les porte-plumes à réservoir, les cahiers de notes et tout le matériel scolaire de papeterie.

264

GENÈVE

Passage des Lions - 5-7 rue Lévrier - Place du Lac

Les écoliers sont assurés...

mais les instituteurs doivent s'assurer individuellement contre les accidents.

Faites-le auprès de l'

Assurance Mutuelle Vaudoise

Av. Benjamin-Constant 2 à Lausanne

Tél. 2 46 95